

“ Nous devons aussi penser à ceux qui viendront après nous, et leur transmettre les biens spirituels que la Providence nous a communiqués par ceux qui nous ont précédés. Mais si nous leur laissons les divisions intérieures, l'opposition pour les évêques, et celle des évêques pour nous, ce sera un bien triste héritage qu'ils recevront de nous.”

FRANÇOIS.— Ces paroles de M. Bédard sont prophétiques.

EPHRÈME.— Le vénérable Sulpicien disait encore :

“ Les revenus d'une de nos seigneuries employés à soutenir un évêque nous auraient couverts d'honneur, de mérite et auraient assuré notre existence. C'est du moins ce que je me persuade. Les envieux auraient alors cessé de nous reprocher nos richesses et de les tourner contre nous. Notre grande fortune et nos grands revenus pourraient être la cause de notre perte..... “ Nos fautes sont plus visibles aux yeux des autres qu'aux nôtres, et à une réputation de grande vertu, peut en succéder une toute contraire. ”

FRANÇOIS.— Voilà à ce qui s'appelle frapper juste.

EPHRÈME.— Ecoute ce qui suit : “ Dans la révolution française, poursuit le pieux Sulpicien, on a employé les curés et les autres prêtres pour affaiblir et ruiner l'autorité des évêques, et ensuite on a abattu facilement le clergé du second ordre. Il semble qu'on commence quelque chose de semblable dans ce pays. Il y a pourtant une différence ; c'est qu'en France, ce furent les partisans de la philosophie qui imaginèrent ces moyens de destruction et qui, s'étant emparés du gouvernement, les firent exécuter. Ici c'est le clergé qui persécute les évêques, les dénonce au public, et les accuse à la face du gouvernement pour les lui rendre suspects et odieux et l'inviter en quelque sorte à gêner et à ruiner notre Religion.

“ Quand le Pape apprendra ce que les Sulpiciens du Canada ont fait à l'égard de leur évêque et de son auxiliaire, je ne sais ce qu'il pensera et ce qu'il fera par rapport à notre Maison.”

FRANÇOIS.— “ Posuit Episcopos et non Sulpicianos regere Ecclesiam Dei.” C'est-à-dire, c'est aux évêques et non aux Sulpiciens à conduire les diocèses et à diviser les paroisses.

EPHRÈME.— “ Quand nos intérêts changent, dit encore M. Bédard, notre langage change aussi : par exemple sur les Sulpiciens devenus évêques, sur les libertés de l'Eglise gallicane, dont on parle depuis quelques années bien différemment de ce que l'on faisait auparavant, sur l'état